REPUBLIQUE FRANÇAISE

UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE MINISLERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

MASTER

Vu le décret n° 84–573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ; Vu le code de l'éducation;

Vu le décret n° 99–747 du 30 août 1999 modifié relatif à la création du grade de master ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master;

Vu l'avis conforme du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche;

Vu les pièces justificatives produites par M. FLORIAN FOCONE, né le 22 mars 1988 à HYERES (083), en vue de son inscription au master; Vu l'arrêté ministériel du 27 juillet 2009 relatif à l'habilitation de l'Université d'Aix-Marseille à délivrer des diplômes nationaux;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires;

Le diplôme de MASTER SCIENCES ET TECHNOLOGIES, à finalité PROFESSIONNELLE, Mention STAPS, spécialité INGÉNIERIE ET ERGONOMIE DES APS

est delivre à M. FLORIAN FOCONE

au titre de l'année universitaire 2011-2012

et confère le grade de master,

Fait à Aix-en-Provence, le 12 novembre 2012

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Chancelier deg universités Le Recteur d'Académie,

Bernard DUBREUIL

ANOU BERLAND

Le Président

/2012201102182 **†919886**

uəiq uoituəm

.N

Le titulaire